

Communauté de Communes

de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins

16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08



## SEANCE DU BUREAU

**25 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, **le 25 février**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 29 septembre 2021 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

### Ordre du jour :

1. Séjours 11-17 ans organisés par le service enfance-jeunesse communautaire
2. Objet : individualisation aide BAFA
3. Objet : Pays d'art et d'histoire - Demande de subventions 2026
4. Individualisation aide à l'achat d'un Vélo à assistance électrique
5. Piscine communautaire de la Tulette – ouverture et tarifs

### Contrôle du quorum

Présents :

Excusé :

### 1. Séjours 11-17 ans organisés par le service enfance-jeunesse communautaire

Del2026\_

Vu la compétence « projet communautaire d'animation, petite enfance et contrat enfance jeunesse » de la Communauté de Communes de Charente Limousine à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Vu l'avis de la commission Politiques sociales, santé et solidarités communautaires,

#### **Le secteur jeunes de la CDC organise 4 séjours à destination des 11-17 ans en 2026 :**

- Séjour aventure en Charente Limousine du 7 au 10 avril 2026 :
  - L'objectif est de pouvoir accueillir sur cette semaine 12 jeunes.
  - Séjour itinérant avec hébergement à la MFR La Péruse
  - Lors de chacune des étapes, une découverte d'un site ou d'une activité ludique sera conduite.
  - Objectifs :
    - Permettre aux enfants de mieux connaître et s'approprier leur territoire de vie.
    - Sensibiliser aux enjeux de la mobilité douce et du développement durable.
    - Favoriser l'autonomie et la responsabilisation dans un séjour itinérant.

- Koh des Lacs 4 sur les Lacs de Haute-Charente du 7 au 10 juillet 2026 :
  - Afin de proposer des activités innovantes et de découverte du territoire pour les jeunes, une semaine d'activités sur le thème du défi sportif. 32 places.
  - Hébergement sous toiles au camping des lacs
  - Objectifs :
    - Permettre aux jeunes de 11 à 17 ans de découvrir leur territoire.
    - Proposer la pratique d'activités physiques au travers de défis sportifs.
    - Développer l'autonomie, l'entraide, l'esprit de coopération et la prise d'initiatives chez les jeunes
  
- Séjour au centre de plein air de Lathus, du 20 au 24 juillet 2026 :
  - 40 places.
  - Activités de pleine nature (Kayak, paddle, escalade, etc).
  - Hébergement sous toiles.
  - Objectifs :
    - Permettre la découverte et la pratique sécurisée des sports de pleine nature.
    - Favoriser le développement de l'autonomie des mineurs dans un environnement nouveau.
    - Développer la vie collective, l'entraide et la coopération.
  
- Opération évasion au Lac de Saint-Pardoux du 3 au 6 août 2026 (nouveau) :
  - L'objectif est de créer un groupe de 12 jeunes pour concevoir le séjour.
  - L'organisation du séjour sera établie en amont par les jeunes inscrits au séjour.
  - Objectifs :
    - Favoriser l'autonomie des jeunes dans la conception et la mise en œuvre d'un projet collectif.
    - Encourager la prise de responsabilité et l'engagement individuel au service du groupe.
    - Permettre aux jeunes de devenir acteurs de leurs loisirs et non simples consommateurs.

Comme les années passées les séjours sont proposés à des tarifs permettant au plus grand nombre de jeunes de s'inscrire :

Tarifs :

Quotient Familial	Séjour aventure	Koh des Lacs	Séjour Lathus	Opération évasion
Plus de 1 500	80 €	80 €	100 €	80 €
1 001 à 1 500	60 €	60 €	80 €	60 €
501 à 1 000	50 €	50 €	70 €	50 €
0 à 500	30 €	30 €	50 €	30 €

Cette programmation pourra faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la MSA au titre du dispositif Grandir en Milieu Rural pour l'année 2026.

**Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :**

- **Valider** le programme et les tarifs présentés ci-avant,

- **Autoriser** le Président à signer les documents se rapportant à cette présente décision.

<b>Voix pour</b>		<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

## 2. **Objet : individualisation aide BAFA**

**Del2026\_**

Vu les délibérations du 13 avril 2022, du 27 septembre 2023 et du 19 février 2025,

Rappel du règlement :

- La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est de 50 à 400 € en fonction du quotient familial avec plafond de ressources :

QF CAF	Montant aide
1501-2000	50 €
1001- 1500	150 €
501-1000	300 €
0-500	400 €

- Cette aide n'est pas applicable à des stagiaires dans le cadre de leur formation continue
- Le stage pratique doit être réalisé dans un accueil collectif de mineurs dont le siège est en Charente Limousine
- La demande doit être déposée avant le début du 1er stage
- L'aide sera versée en 2 temps, 50% à la fin du 1er stage (sur présentation de l'attestation) et 50% à la fin du 3me stage (sur présentation de l'attestation)
- La subvention n'est pas automatique, il reviendra à la Commission d'apprécier au cas par cas le besoin d'accompagnement dans la limite de l'enveloppe allouée

Il vous est proposé de donner une suite favorable à la demande de bourse BAFA présentée ci-après :

- Bénéficiaire : Emilie PASCAUD
- Commune de résidence : Chasseneuil
- Stage pratique : AAEP de Montembœuf
- Aide proposée au vu du quotient familial : 150 €

**Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :**

**APPROUVER** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre des demandes de bourses BAFA,

**AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

<b>Voix pour</b>		<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

### 3. Objet : Pays d'art et d'histoire -Demande de subventions 2026

Del2026\_

Chaque année, dans le cadre des actions et de la programmation du Pays d'Art et d'Histoire, la Communauté de communes sollicite différents co-financeurs tels que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Nouvelle Aquitaine et la Région Nouvelle Aquitaine.

En 2026, la Communauté de communes sollicite une subvention de 20 000 € de la DRAC Nouvelle Aquitaine et une subvention de 15 000 € de la Région Nouvelle Aquitaine pour la mise en œuvre des actions du Pays d'Art et d'Histoire, au travers d'un dossier de demande de subventions.

Le dossier de demande 2026 s'appuie sur le budget prévisionnel suivant :

Dépenses par poste	Montants TTC	Recettes	Montants TTC
<b>Animations / visites</b>	<b>12 500,00 €</b>	CCCL	201 200,00 €
soit		Recettes visites	1 000,00 €
Prestations guide conférencière programmes	1 500,00 €	DRAC Nouvelle Aquitaine	20 000,00 €
Intervenants visites	700,00 €	Région Nouvelle Aquitaine	15 000,00 €
Ateliers au château de Saint-Germain	1 700,00 €		
Ateliers enfants vacances scolaires	500,00 €		
Achat matériel	200,00 €		
Invest. bibliothèque Interne pour anims	500,00 €		
Plaquette animations printemps	1 850,00 €		
Plaquette animations été	2 000,00 €		
Plaquette animations automne	1 850,00 €		
Plaquette animations JEP (conception seule)	700,00 €		
Communication autres plaquettes	1 000,00 €		
<b>Publications thématiques patrimoine</b>	<b>15 000,00 €</b>		
soit			
Une brochure / thématique Focus	1 500,00 €		
Prestation traducteur Français/Anglais	1 250,00 €		
Édition brochure en anglais	1 000,00 €		
Réédition et remise en charte brochure	1 250,00 €		
Parcours Saint-Germain version anglaise			
Réédition brochures en rupture	1 000,00 €		
Réédition avec remise en charte brochures	6 500,00 €		
églises existantes			
Édition brochures sur églises du nouveau	2 500,00 €		
périmètre labellisé			
<b>Actions liées à la stratégie de développement territorial</b>	<b>27 000,00 €</b>		
Soit			
Temps convivial action inter-territoire	75,00 €		
Brochure sur deux femmes résistantes	1 925,00 €		
confolentaises			
Travail projet BD Juliette Fischer	25 000,00 €		
<b>Politique éducation artistique et culturelle</b>	<b>2 700,00 €</b>		
Soit			
Achat de matériel	200,00 €		
Interventions guide-conférencière	500,00 €		
Remaniement et mise en charte ancien	1 000,00 €		
document Zaza Luma			
Appel à un dessinateur - ancien document	1 000,00 €		
Zaza Luma			
<b>Fonctionnement</b>	<b>180 000,00 €</b>		
Soit			
Salaire cheffe de projet PAH chargé + autres	180 000,00 €		
cotisations			
Salaire chargée de mission patrimoine			
chargé + autres cotisations			
Salaire chargée d'études documentaires			
chargé + autres cotisations			
<b>Total dépenses par poste</b>	<b>237 200,00 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>237 200,00 €</b>

**Après en avoir délibéré, Merci de bien vouloir :**

**AUTORISER** le Président à solliciter une subvention de 20 000 € auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine

**AUTORISER** le Président à solliciter une subvention de 15 000 € auprès de la Région Nouvelle Aquitaine pour la réalisation des actions 2026 du Pays d'Art et d'Histoire.

**AUTORISER** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

#### 4. Individualisation aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Del2026\_

Vu la délibération du 9 avril 2025 concernant la mise en place d'une aide à l'achat de vélo à assistance électrique.

Rappel du contexte :

La communauté de communes de Charente Limousine a mis en place un dispositif d'aide à l'achat d'un VAE pour les habitants du territoire et sous condition de ressources.

La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine est fixée entre 100 et 1000 € en fonction du ratio fiscal du foyer et du type d'équipement concerné.

Il vous est proposé de donner une suite favorable à la demande d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique :

Bénéficiaire	Commune de résidence	Aide proposée au vu du quotient familial
XXXXXXXXXXXX	Confolens	166.25 €

**Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :**

**APPROUVER** l'individualisation de la demande d'aide présentée ci-avant au titre des demandes d'aide à l'achat d'un VAE,

**AUTORISER** le Président à signer tous les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
-----------	--	-------------	--	-------------	--

#### 5. Piscine communautaire de la Tulette – ouverture et tarifs

##### Ouverture prévue du lundi 1<sup>er</sup> juin au dimanche 30 août 2026

Proposition de tarifs :

- Adultes 3.00 €, abonnement adulte 24.00 €
- Enfants 2.00 €, abonnement enfant 15.00 €
- Groupes (centre de loisirs, scolaires hors territoire) 1.60 €
- Groupes (centre de loisirs, scolaires du territoire) 1.00 €

Les horaires d'ouverture seront les suivants

**Du lundi 1<sup>er</sup> juin au vendredi 3 juillet**

<b>jours d'ouverture</b>	<b>matin</b>	<b>après-midi</b>
<b>scolaires :</b> lundi, jeudi et vendredi	8h15 - 12h	13h45 - 16h
<b>public :</b> mercredi	fermé	15h - 19h30
samedi et dimanche	10h30 - 12h30	15h - 19h30

Fermeture le mardi

**Du samedi 4 juillet au dimanche 30 août :**

<b>jours d'ouverture</b>	<b>matin</b>	<b>après-midi</b>
lundi	fermé	15h - 19h30
mardi au dimanche	10h30 - 12h30	15h - 19h30

**Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :**

- **Décide** de valider les horaires et tarifs décrits ci-dessus ;
- **Autorise** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

<b>Voix pour</b>		<b>Voix contre</b>		<b>Abstentions</b>	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--